



La Vie du Conseil n°38

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2013

Respecter la démocratie et le patrimoine, c'est vous respecter !

Le Conseil Municipal du vendredi 20 septembre dernier s'est déroulé en partie en présence des Maires des deux villes Allemandes jumelées avec Château-Thierry : **Monsieur Michael MODDE, Maire de Pössneck et Monsieur Michael JANN, Maire de Mosbach.**



Les maires de Pössneck et de Mosbach ont pu essayer le nouvel ascenseur de l'Hôtel de ville

Ils ont été témoins de nos débats municipaux. Ceux-ci ont été consensuels et constructifs pour une grande majorité des délibérations. Seul le projet de charte d'éthique a été marqué par des clivages très forts. Pour la majorité municipale, l'éthique et la transparence sont indissociables de la démocratie. Dans un climat délétère, où l'on impute à tout le monde ce qui n'est la faute que de quelques-uns, où la suspicion et le dépit se généralisent, **quoi de plus normal pour des élus que d'adopter une charte d'éthique ?**

Comment peut-on refuser de la voter ?

Comment peut-on s'opposer à rendre publics l'activité municipale et le train de vie des élus ?

Ainsi, tous les ans seront analysés par des personnalités extérieures et publiés : le montant des indemnités, le nombre de présences, les frais de bouche et de déplacements de vos élus, etc. . . . **Pour nous, jamais nous n'irons assez loin pour démontrer notre volonté de transparence. Etre animé de cet état d'esprit, c'est bien ! Le démontrer, c'est encore mieux !**



Octobre Rose contre le cancer du sein

C'est ce même état d'esprit qui guide les décisions à prendre pour l'avenir de notre Hôtel-Dieu.

La ville de Château-Thierry, la communauté de communes et l'association Arts et Histoire ne pourront jamais accepter d'être spoliées de leur « Trésor ». Depuis 7 siècles, il a traversé notre histoire et plusieurs guerres. Depuis 30 ans, des hommes et des femmes se sont mobilisés pour le défendre et le valoriser. Ils se nomment Michel Bergé, Pierre Lemret et Micheline Rapine mais aussi tous les citoyens qu'ils ont su sensibiliser. Pour eux, mais aussi pour nous tous, mobilisons-nous pour notre Trésor. **Bafouer notre histoire, c'est hypothéquer notre avenir.**



La chapelle de l'Hôtel-Dieu

Patrimoine inaliénable de notre ville, au même titre que le château ou la maison natale de Jean de la Fontaine, l'Hôtel-Dieu fait partie de l'identité culturelle de Château-Thierry. **La seule idée de s'en dessaisir, le vendre aux enchères et à la découpe est inacceptable.** Certains technocrates pensaient l'utiliser pour remettre les comptes de l'hôpital à l'équilibre. Quel mépris pour notre territoire ! Si nous disons oui à un hôpital performant et à la qualité des soins, nous disons non à la marchandisation du patrimoine qui a forgé notre histoire et structuré notre ville.

Respect de la démocratie avec la charte d'éthique, respect de notre patrimoine et de notre histoire avec la défense du Trésor de l'Hôtel Dieu, c'est notre méthode de travail.

Tous ensemble, unis dans le respect de nos différences, **bâtissons un présent qui préparera notre avenir.** C'est aussi le message que nous ont fait passer nos collègues maires des villes Allemandes de Pössneck et de Mosbach.

Le député-maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement

Présents : M. KRABAL - Mme JACOB
M. BARDOUX - Mme DOUAY - M. REZZOUKI
Mme LEFEVRE - M. DUCLOUX
Mme MAUJEAN - M. BEAUVOIS
M. BOKASSIA - Mme MARTELLE
M. PINTELON - M. GENDARME - M. FRERE

Mme PONDROM - Mme CORDOVILLA
Mme BONNEAU - Mme FERRAND - M. FILLION
M. FENARDJI - M. BREME - M. S. FONTAINE
M. BIANCHETTI - M. TURPIN - M. FLEURY
GOBERT - M. VERCAUTEREN.

Absents excusés : M. BENTZ (P. à Mme LEFEVRE) - M. BOUTELEUX (P. à Mme DOUAY)
M. MARLIOT - Mme VANDENBERGHE
M. J.-M. FONTAINE (P. à M. BEAUVOIS)
M. JOURDAIN (P. à M. BIANCHETTI)
Mme BOUVIER (P. à M. BREME).

La Vie du conseil n°38

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication,
ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr



RESPECTER LA DÉMOCRATIE le conseil adopte une charte d'éthique

Cette démarche de création d'une charte d'éthique traduit la volonté de transparence, d'honnêteté et de sincérité du maire et des élus dans le fonctionnement de la vie municipale. *Chaque conseiller municipal est invité à signer la charte qui l'engage moralement à respecter plusieurs règles de conduite, notamment sur la présence aux séances du conseil municipal ou la prévention de conflits d'intérêts.*

La charte vise également à lutter contre l'utilisation d'arguments mensongers en tout lieu où l'élu s'exprime au nom de la collectivité. Un comité d'éthique est mis en place, composé de trois personnalités neutres et représentatives, établissant un rapport annuel sur le train de vie des élus, et qui pourra être saisi par tout citoyen pour des problèmes relevant de son ressort.

8 CONTRE, 3 NON PARTICIPATION, 20 POUR ✓

RESPECTER NOTRE HISTOIRE

NON À LA VENTE À LA DÉCOUPE DE NOTRE TRÉSOR



Le conseil municipal dénonce à l'unanimité la volonté d'aliénation du musée du Trésor de l'Hôtel Dieu. C'est avec force que *les élus s'opposent au souhait de l'hôpital, propriétaire du site, de vendre ce bien à la découpe afin de combler les déficits de l'établissement hospitalier.* La ville de Château-Thierry rappelle son engagement aux côtés de l'hôpital, notamment dans la lutte contre les fermetures de services, en gardant nos médecins et praticiens qui sont les garants de la qualité des soins. Ce n'est que par son développement que notre hôpital comblera ses déficits. Un dossier de protection du musée a été remis aux ministres de la Santé et de la Culture. Une motion sera également proposée aux différentes collectivités concernant l'avenir et le maintien du musée du Trésor de l'Hôtel Dieu, patrimoine de tout le Sud de l'Aisne.

AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE



Le conseil municipal accueille chaleureusement et souhaite la bienvenue aux maires de Mosbach et Possnek ainsi que leurs délégations, au nom de l'amitié fraternelle qui unit nos villes depuis plusieurs décennies. Nos amis allemands ont été conviés à ce conseil à l'occasion de leur visite de quelques jours à Château-Thierry.

MOTION CAF RESPECT DE NOS CITOYENS

Le conseil municipal déplore la fusion de la CAF qui oblige désormais les usagers à se déplacer à Soissons, actant de son désengagement dans le Sud de l'Aisne. Une motion est adoptée.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention pour la mise en œuvre de la verbalisation électronique

Le conseil ratifie la convention qui permet grâce à un matériel moderne et fiable d'alléger et de simplifier la tâche des Agents de Surveillance de la Voie Publique. Ce dispositif permettra de les affecter en priorité sur des interventions de sécurisation des abords des écoles de la Ville, notamment.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Dénomination de la salle des fêtes



La municipalité propose la dénomination « Salons de la Légion d'Honneur » pour cette salle, afin de rappeler le sacrifice et la bravoure de la ville et de sa population lors du conflit de 1914-1918.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Adhésion à l'association nationale des villes coup de pouce clé

Il est proposé à l'assemblée d'adhérer à cette association. L'objectif est d'intervenir auprès des enfants de Cours Préparatoire qui présentent des fragilités en lecture et en écriture.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

URBANISME

Révision allégée du plan local d'urbanisme

Le conseil engage une procédure de révision afin d'adapter ce document d'urbanisme pour répondre aux requêtes reçues après le vote du PLU dans le cadre de la protection des terrains cultivés en zone urbaine. Cette démarche sera précédée d'une concertation avec les habitants, associations locales et personnes concernées.

1 NON PARTICIPATION (ÉLU CONCERNÉ), 32 POUR ✓

Plan local d'urbanisme de la commune d'Essômes sur Marne

La révision du Plu de la commune d'Essômes sur Marne motivé par l'augmentation de la population locale est soumis au conseil municipal de Château-Thierry qui émet un avis favorable.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Acquisition de parcelle

Le Conseil municipal autorise l'achat d'une parcelle de 173 m² constituant une partie du trottoir de la rue de Paradis, afin de régulariser l'alignement de la voie.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Enquête publique relative à la demande de la société CIFRA

L'entreprise de fabrication de film PVC souhaitant augmenter sa capacité de production, le conseil municipal exprime un avis favorable.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

FINANCES

Décision modificative au budget général

Section d'investissements : équilibrée à 721 935 euros.

Des recettes provenant de nouvelles cessions ainsi que l'optimisation dans la recherche de subventions permettent d'entreprendre des travaux supplémentaires, notamment sur les voiries, pour un montant de 500 000 euros. Dans le même temps, le désendettement de la Ville se voit renforcé par l'annulation d'un emprunt, qu'il était prévu de contracter à hauteur de 500 000 euros.

Section de fonctionnement : équilibrée à 148 810 euros.

Des recettes complémentaires résultant de l'installation de nouvelles constructions ainsi que l'obtention de nouvelles subventions, dotations ou participations, permettront à la Ville de faire face à l'augmentation des coûts des énergies, principalement pour le chauffage.

2 CONTRE, 29 POUR ✓

Admission en non valeur sur le budget général et le budget annexe restauration

Le conseil municipal valide la proposition du trésorier principal relatif aux créances irrécouvrables. Leur

DES DÉLIBÉRATIONS

Marolles : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

faible niveau atteste de la gestion rigoureuse des finances municipales.

Tout est mis en œuvre pour que les sommes dues à la ville soient encaissées, et les situations sont étudiées au cas par cas pour une solution pertinente.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Comité des fêtes Jean de La Fontaine, reversement des droits de place

Le conseil décide de reverser une subvention complémentaire correspondant à 80 % des droits de place forains encaissés lors de l'édition 2013, soit 12 124 euros.

Cette subvention sera octroyée après présentation des comptes certifiés de l'exercice.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

TRAVAUX

Demande de subvention/ Contrat départemental de développement local du territoire.

L'assemblée valide la liste des subventions sollicitées auprès du Conseil Général. Ce contrat signé



ZOOM - Pôle technique municipal

Le réaménagement et la réorganisation des services municipaux vont faire des anciens locaux Rotosac le futur pôle technique et administratif de la ville. Tous les services liés au fonctionnement de la mairie devraient s'y retrouver pour une plus grande efficacité. Pour ce faire, 200 000 euros de subventions supplémentaires ont été perçus.

avec le département permettra d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement local, tel que le renouvellement du matériel informatique dans les classes ou la rénovation du Palais des Sports.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Indemnisation des commerçants

La municipalité, rare collectivité à s'être engagée dans cette démarche

d'indemnisation, octroie une indemnité pour le préjudice subi par des commerçants de la Rue Carnot, impactés par les travaux qui y ont été réalisés. Les enseignes Philip Photo et Cotton Men ont été dédommagées

A la suite de ces aménagements, plusieurs commerçants ont pu noter une hausse de leur chiffre d'affaire.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

INTERCOMMUNALITÉ

USESA. Adhésion et retrait de communes.

Le conseil accepte l'adhésion de la commune de Marolles ainsi que le retrait des communes de Courthiezy et Dormans.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Rapport annuel sur le service public d'assainissement par le SARCT et sur le service public d'élimination des déchets ménagers par la CCRCT

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du contenu du rapport établi et en prend acte.

Rapport annuel d'activité de la CCRCT

Le rapport d'activité 2012 est présenté au conseil qui en prend acte.

Questions diverses et informations

Le député-Maire Jacques Krabal, conformément à ses engagements qu'il a défendu à l'Assemblée nationale, informe de sa démission du poste de vice-président de la CCRCT.

CULTURE / SPORT / EDUCATION

Aménagement d'un terrain de football synthétique. Demande de subventions.



526155 euros d'investissements pour le terrain de foot synthétique au stade

La ville est engagée dans le développement de la pratique sportive, de ses valeurs de respect, d'intégration et de fraternité. Ce nouveau terrain permettra d'accroître le nombre d'utilisateurs, et ce par tous les temps. Son coût d'entretien réduit permettra un amortissement sur 10 ans.

4 ABSTENTIONS, 29 POUR ✓

Subvention exceptionnelle aux clubs sportifs

Des subventions exceptionnelles ont été accordées aux clubs (AS du Val Secret : 1500€, CTN 2000 : 200€, CTFC : 1500€, Sport-Boules : 200€, Judo-club : 350€) pour la participation ou l'organisation d'événements particuliers.

1 CONTRE (GOLF), 32 POUR ✓

Subventions aux associations

L'assemblée décide de verser des subventions à Grégory Leblanc, pilote moto professionnel, (vainqueur de la dernière édition des 24heures Motocyclistes du Mans) 750 euros pour un partenariat (communication), aux associations « Chats sans toi », 736 euros (stérilisation de chats errants), ANACR, 475 euros (journée de la résistance) et « La Biscuiterie », 375 euros (Festival Picardie Mouv').

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Travaux d'agrandissement et d'accessibilité du gymnase Adriaenssens.

Demande de subvention au Conseil général. Il est proposé au conseil de solliciter une subvention pour un montant de 50 % des travaux d'un montant total de 158100€ HT.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Acquisition d'une couleuvrine et d'un trébuchet.

Demande de subvention. Afin de poursuivre la valorisation et la dynamisation du château médiéval, des animations historiques mettent en scène une couleuvrine et un trébuchet pour un montant de 18190€ HT.

Les fonds Leader seront sollicités à hauteur de 55% des dépenses pour ces acquisitions.

1 CONTRE, 32 POUR ✓

Calicot : Avenant à la convention de partenariat

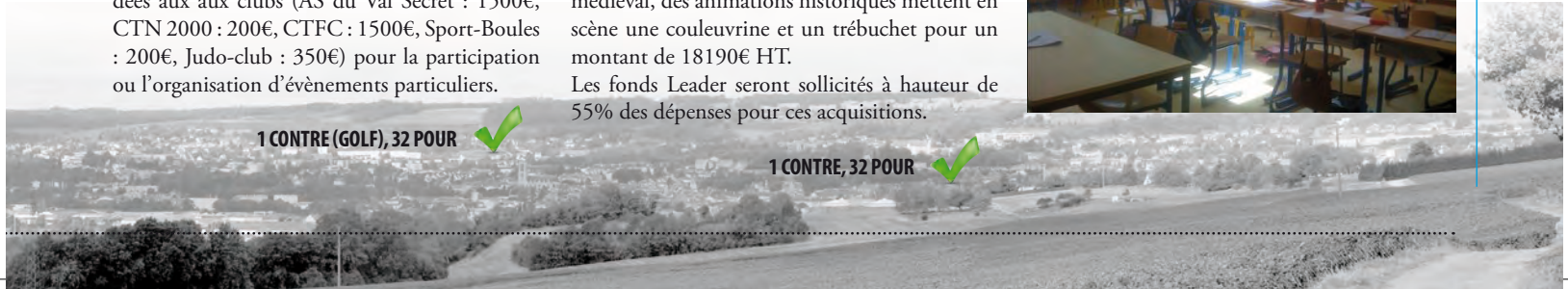
La municipalité prolonge la convention de partenariat pour un an.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Maintien de classes

La classe supprimée à Bois Blanchard doit rouvrir. A la suite d'un courrier adressé par le Député-Maire à l'inspecteur d'Académie le 9 septembre, ce dernier a finalement décidé d'annuler la procédure.

Un second courrier reçu après cette décision nous précise que la classe pourra effectivement être ré-ouverte dès que la moyenne des effectifs sera augmentée.



AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens, personne n'a souhaité intervenir

Hommages

Lors de ce conseil, le Député-Maire a rendu hommage à deux hommes publics récemment disparus, dont la carrière au service de leurs concitoyens fut exemplaire :

► **Daniel Fontaine**

Daniel Fontaine, conseiller municipal de Crézancy durant

40 ans, maire de 1977 à 2001, conseiller général, conseiller régional, humaniste connu et reconnu pour sa simplicité et homme de terrain et d'action.

► **Jacques Larangot**

Jacques Larangot, maire de Condé en Brie, qui nous a quittés cet été. Il était président de l'Union des Ser-

vices d'eau du Sud de l'Aisne, récipiendaire de la croix de la Légion d'Honneur pour son engagement citoyen au sein de la collectivité. Officier du Mérite Agricole et Chevalier des Palmes Académiques, il était également détenteur de la Médaille de Vermeil Communale, Départementale et Régionale. Elu

durant 42 ans, conseiller général, conseiller régional et fondateur du syndicat intercommunal de développement du Sud de l'Aisne.



Festival C'est comme ça ! LA DANSE ET BIEN PLUS ENCORE



mysterymagnet-Miet Warlop-
*ReinoutHiel

L'échangeur, Centre de Développement Chorégraphique-Picardie, organise pour la sixième année son grand festival de danse contemporaine, C'est comme ça !

Après la soirée de lancement, ce mercredi 9, à 19 heures, avec un spectacle aussi poétique qu'impressionnant au Monument Américain, puis au centre d'activités U1, L'échangeur invite à des soirées chorégraphiques, des expositions, des concerts et la projection de films. Une belle ouverture sur d'autres cultures, d'autres pays, puisque la programmation fait alterner artistes

régionaux et internationaux.

Dans le cadre de l'Année de la danse, le festival C'est comme ça ! invite à une Nuit de la danse. Dans la nuit du 12 au 13 octobre, U1 devient un vaste espace entièrement dédié à la danse et au bien-être : profiter d'un massage en regardant évoluer un danseur, ce sera possible. Se délecter de projections vidéos dans un jacuzzi, ce sera possible aussi... tout comme de danser ensuite jusqu'au bout de la nuit sur les rythmes de DJ Moulinex, avant de déguster la soupe à l'oignon.

Autre temps, autre lieu : jeudi 17, le Cinéma-théâtre projette Grigris, film présenté lors du dernier Festival de Cannes.

Souleymane Demé, danseur burkinabé, nommé à Cannes, sera présent durant les 2 semaines de festival, en compagnie de 3 autres danseurs venus du Burkina Faso, pour une carte blanche. Ils seront accompagnés dans leur démarche par le chorégraphe Xavier Lot.

Tout savoir sur le festival : cestcomme.ca.org

Tél : 03.23.82.87.22

Avec Amusicomédie, LE TANGO EN FESTIVAL



Flabio et Paula Aguilera, étoiles du
tango argentin

Trois magnifiques journées placées sous le signe du tango argentin : c'est ce que l'association Amusicomédie a permis aux Castelthéodoriciens de partager, dans le cadre de l'année de la danse. Démonstrations, initiations, stages et prestations

de ténors du monde du tango se sont succédé, avec des pointures venues tout spécialement d'Argentine, de Belgique et d'Ile-de-France répondre à l'invitation de Geneviève Bousquet et des organisateurs de ce festival tout nouveau et appelé à se pérenniser dans notre ville.

Flabio et Paula Aguilera, Orlando Scapelli et Paula Franciotti ou encore Francis et Claude Bronchain, tels furent les couples de danseurs talentueux à évoluer sur la piste pour faire découvrir au public ce qu'est la danse milonga. Le festival a également accueilli avec enthousiasme l'Orchestre d'Harmonie de Château-Thierry et celui de l'école de musique de Crézancy.

Amusicomédie : 03 23 69 21 41 ou 06 12 44 61 52

sur internet : musicomedie.fr

Octobre rose, une démarche CONTRE LE CANCER DU SEIN



La Ville de Château-Thierry participe activement à l'opération Octobre rose qui, depuis 20 ans, est devenu le mois de la mobilisation contre le cancer du sein.

Parce que, détecté tôt, ce type de cancer peut-être guéri dans 9 cas sur 10, la sensibilisation est une priorité. Cette initiative, soutenue par le Ministère de la santé, vise à sensibiliser au dépistage précoce du cancer du sein. En partenariat avec les Lions Club Vallée de la Marne et Cité des Fables, grâce à la présence active d'Aisne Preventis, au dynamisme de l'association Cancer Anat de l'Omois et de la Mutualité Française Picardie, avec l'appui du Conseil Général et Régional, la Ville invite chaque femme à s'intéresser à ce problème, et chaque homme à en parler aux femmes qu'il aime...

Un programme chargé d'actions et d'animations

► **Dimanche 13 octobre : randonnée et goûter rose, et arbre à soutien-gorge**

► **Vendredi 18 octobre : Stands sur le dépistage au marché couvert**

► **Samedi 26 octobre, soyez aussi au rendez-vous pour la grande journée Danses en rose, à partir de 15H30, place de l'Hôtel de Ville : flashmob, zumba rose puis lâcher de ballons.**

Le programme complet est disponible sur www.chateau-thierry.fr.

agenda

NE PAS
MANQUER

SAMEDI 12 OCTOBRE, Palais de Sports. **Salon de la généalogie**

VENDREDI 18 APRÈS-MIDI ET SAMEDI 19 OCTOBRE, Palais des Sports. **Forum Santé Handicaps** Infos : 03 23 84 01 54

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 NOVEMBRE, Foire d'automne, braderie brocante en centre ville.

LUNDI 11 NOVEMBRE, 10h, Place Paul Doumer, Monument aux Morts. **Commémoration de l'Armistice**. Infos : 03 23 84 86 86

JEUDI 14 NOVEMBRE, Palais des Rencontres. **Forum des villes actives PNNS de Picardie**. Infos : 03 23 84 86 86

TRIBUNES POLITIQUES

LES TRIBUNES DE L'OPPOSITION NOUS SONT PARVENUES APRÈS LE DÉLAI AUTORISÉ PAR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR, LE GROUPE MAJORITAIRE A DÉCIDÉ DE NE PAS PUBLIER LA SIENNE.